OULED MOUSSA (BOUMERDÈS)

Une mystérieuse pollution qui menace la population d'un immense quartier

A travers la manifestation qu'ils ont organisée hier matin en fermant, à l'aide de pneus incendiés, la route à l'entrée de la zone industrielle de la commune de Ouled Moussa, à l'ouest de la wilaya de Boumerdès, les habitants de Mouilha, immense quartier du nord de la municipalité citée plus haut, lancent en réalité un appel de détresse. Ils ont, en effet, de quoi avoir vraiment peur.

Une retenue collinaire d'environ 600 mètres sur une largeur variant entre 40 et 50 mètres, aménagée en 1986, à la limite ouest de ce quartier, dégage, selon eux, des odeurs insupportables. De plus, les poissons ont disparu et les canards ne viennent plus barboter dans l'eau d'une couleur saumâtre.

Guidé par le président du comité de quartier, Nassir Zeherir et de quelques résidents de ce quartier, nous nous rendîmes sur place. Quelques centaines de mètres avant d'arriver sur les lieux, on a senti une très mauvaise odeur. Etrangement, en cette période de sécheresse, le petit barrage est plein. Sur les rives de ce lac artificiel, l'odeur nauséabonde est insupportable.

Pour nos guides, nous sommes arrivés à un moment calme. «Aujourd'hui, l'odeur est moins forte. Certains jours, des habitants ont des nausées tellement l'odeur est forte. Cela a commencé il y a environ un mois.» Puis, les voisins sont arrivés. Chacun y va avec son hypothèse, mais tous pointent du doigt les unités industrielles implantées pas loin. «L'eau est acide. Elle attaque les organes sensibles comme les yeux et les poumons. D'ores et déjà il y a des enfants malades», affirme le président du comité de quartier. Pour preuve, les habitants nous montrent les tuyauteries de cuivre récemment installées à la demande de la Sonelgaz, pour alimenter les habitations en gaz naturel. Tous les tuyaux sont anormalement noirs, sûrement attaqués par des vapeurs toxiques. Nous posâmes la question sur la provenance de cette pollution. «Nous avons notre idée sur les rejets d'une unité industrielle, mais nous n'avons pas de preuves irréfutables. C'est à l'Etat de chercher le ou les coupables», expliquent nos vis-à-vis. Un vieux en larmes ajoute «nous, nous demandons la protection de l'Etat.»

Au niveau de l'APC de Ouled Moussa, le maire, Mourad Moussa était justement en réunion sur ce problème avec des représentants de la santé, de l'environnement, de l'hydraulique et de l'agriculture. N'ayant, de son côté rien à cacher, il nous a permis d'entrer en salle de réunion pour discuter brièvement avec les techniciens. On nous a même montré les résultats préliminaires d'une analyse. Tous les présents disent vouloir trouver en urgence une solution pour protéger les citoyens avant de chercher la provenance de cette pollution et le ou les coupables. Effectivement, l'urgence d'une solution est imposée avant le drame.

Irrigation des légumes avec de l'eau empoisonnée

A notre arrivée sur les lieux au niveau du barrage, un fellah de la rive d'en face faisait marcher sa motopompe à plein régime et puisait de l'eau de cette immense mare empoisonnée. «Il irrigue un champ de choux-fleurs. Il a, en outre, planté des fèves, des betteraves et des salades qu'il irrigue avec cette eau. Ce matin, à son passage, le chef de la daïra avait appelé les gendarmes pour lui ordonner de cesser d'irriguer. Dès que les gendarmes sont repartis il a repris l'irrigation», nous ont expliqué les riverains de ce barrage.

Paradoxalement, dès que la foule s'est agrandie autour de nous, il a, momentanément, arrêté sa pompe. Il est certain qu'il continuera son irrigation. En fait, la loi n'oblige-t-elle pas le chef de la daïra à ordonner la destruction des produits agricoles irrigués avec de l'eau empoisonnée ? De plus, laissera-t-on ce fellah commercialiser impunément ses récoltes et mettre en danger la santé des consommateurs ?

Abachi L.

BOUIRA

Qui peut présider l'APW ?

A Bouira, et juste après les élections sénatoriales qui ont vu le P/APW Slimane Ziane du FLN l'emporter, les jeux de coulisses ont commencé au sein de ce parti pour le poste que le désormais ex-P/APW aura laissé.

Il faut dire que les partis qui composent l'actuelle APW, à savoir le RND avec 10 élus au départ, avant d'exclure un membre, le FFS avec 7 élus moins un, après l'exclusion d'une élue qui a rejoint le FLN, le MPA avec 6 élus et enfin, le HMS avec 5 élus, n'ont aucune chance de prétendre au poste de P/APW, ni même d'y postuler. En effet, selon le code de wilaya n°12-07 du 21 février 2012, article 59, il est stipulé que seul le parti qui possède une majorité absolue de voix pourra présenter un candidat au poste de P/APW et si aucun parti n'a récolté la majorité absolue, seuls les partis ayant plus de 35 % de voix pourront présenter des candidats. Dans le cas présent, seul le FLN avec ses 16 élus si l'on compte l'élue du FFS qui a rejoint le parti, dépasse ce taux avec 38% de voix et ouvre droit à la présentation de candidat. Cela étant, et selon des indiscrétions, on croit savoir que le FLN a déjà le soutien du RND et du MPA, ce qui donnera au total 30 voix sur les 43 existantes, c'est-à-dire suffisamment de voix pour donner une large victoire à son candidat, surtout quand on sait que le FFS et le HMS, opteraient selon toute vraisemblance comme la fois passée, lors de l'élection du P/APW en 2012, pour un bulletin nul. Cependant, même avec ses soutiens, le consensus autour d'un seul candidat n'est pas encore acquis au sein du FLN puisque, deux candidats se disputent le poste. Il s'agit de Achour Zemmar, le subdivisionnaire hydraulique de Bouira, et Saadelli Brahim, le président de la commission urbanisme et habitat au sein de l'APW. Qui des deux élus aura les faveurs du FLN pour succéder à M. Ziane ? Réponse mercredi prochain.

Y. Y.

CHRÉA (BLIDA)

Mort d'un enfant et trois autres blessés dans le renversement d'un bus

Un enfant de 8 ans est mort hier et trois autres ont été blessés dans le renversement d'un bus à Chréa, commune située à 1 500 mètres d'altitude sur les hauteurs de la ville de Blida.

Le bus, à bord duquel se trouvaient 28 enfants venus de Bentalha, dans la wilaya d'Alger, pour une excursion, a dérapé avant de se renverser au lieudit Djelalta, sur la RN8. Les éléments de la Protection civile ont pu secourir sur place trois enfants alors que la dépouille de l'enfant décédé a été transférée à la morgue de l'hôpital Frantz-Fanon de Blida.

A noter que les excursionnistes sont issus d'une école coranique à Bentalha et étaient en villégiature dans la wilaya de Blida. Il importe de signaler par ailleurs qu'un autre enfant de 11 ans est mort écrasé par un camion. L'accident est survenu samedi dernier sur la RN112, entre Soumaâ et Boufarik , à 15 kilomètres au nord de Blida.

La victime qui roulait à bicyclette a été violemment percutée par le camion qui l'a tuée sur le coup.

M. B.

Des revendeurs à la sauvette assiègent le siège de l'APC de Ouled Yaïch

Des revendeurs à la sauvette qui ont été chassés du marché informel de la cité dite Djouadjla à Ouled Yaïch, à 6 kilomètres au nord-est de Blida, ont assiégé hier le siège de l'APC de cette commune pour exiger l'annulation pure et simple de la liste des bénéficiaires de locaux commerciaux dont la distribution est prévue prochainement.

Selon les représentants des 70 contestataires, cette liste comporterait des personnes qui n'ont jamais exercé de commerce au marché informel dit Djouadjla et que la commission chargée de l'établissement de cette liste a travaillé dans le secret absolu jusqu'à ce qu'elle fût, vendredi dernier, étalée au grand jour, ne permettant pas aux uns et aux autres de faire des recours puisqu'une vingtaine parmi les contestataires, disent-ils, ont en été exclus. D'après une source proche de l'APC de Ouled Yaïch, une proposition a été faite à la wilaya et qui consiste en la vente des 120 locaux commerciaux en question par voie d'adjudication aux fins d'éviter toute polémique surtout que des pressions ont été exercées sur les élus qui ont totalement nié la présence d'étrangers au marché informel de Djouadjla dans la liste des bénéficiaires.

M. B.

COMMUNE DE TIZI-OUZOU

Des élus regrettent la «gestion en solo du maire»

Des élus de la commune de Tizi-Ouzou dénoncent le maire et le chargent de tout un chapelet d'accusations.

Dans un courrier qu'ils disent avoir envoyé au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, au procureur général et président du RCD, ledit maire étant issu des rangs de ce parti, ces élus qui ne paraphent pas leur missive, regrettent la situation «catastrophique qui prévaut au niveau de l'APC de Tizi-Ouzou». Ils dénoncent le fait que «le sort de la commune est détenu par la seule personne du maire qui excelle dans la gestion unipersonnelle».

Et d'étayer leur réquisitoire par nombre de griefs dont, entre autres, la quête en espèces au profit d'un vice-président qui, depuis son installation, des dizaines de millions de centimes en espèce ont été extorqués aux fournisseurs et aux entrepreneurs, utilisation des associations «complices» en versant des sommes colossales dans leurs comptes à l'effet de les retirer à des fins personnelles, l'adjudication du marché de gros de fruits et légumes de Tala Atmane sabordée par le maire et ses collaborateurs pour confier sa gestion à un fonctionnaire de l'APC,…

R. N.